



BANQUE POPULAIRE
ATLANTIQUE



BANQUE POPULAIRE
DE L'OUEST



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du fonds interrégional GO CAPITAL Amorçage II dédié aux start-ups innovantes du Grand Ouest



**Après le succès du premier fonds GO CAPITAL Amorçage,
GO CAPITAL lance GO CAPITAL Amorçage II, FPCI¹
doté de près de 60 millions d'euros à son 1^{er} closing**

3 mai 2017 - Le premier fonds GO CAPITAL Amorçage doté de 57 M€, a été créé en 2012, à l'initiative des Conseils Régionaux de Normandie, Bretagne et Pays de la Loire avec le soutien du FNA (Fonds National d'Amorçage, géré par Bpifrance dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, PIA), du FEI (Fonds Européen d'Investissement) et de Banques régionales partenaires a permis de financer sur le territoire du Grand Ouest, 25 jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de développement dans les domaines de la Santé-Médical, du Digital & Media, de la Biotechnologie et Nutrition-Santé et de la Transition Énergétique. A ce jour plus de 80 M€ ont été apportés à ces entreprises, soit par le fonds seul, soit en co-investissements avec des fonds thématiques nationaux et internationaux, des industriels, des réseaux de business angels et des investisseurs individuels, la SATT Ouest Valorisation, et également sous forme de financement bancaire grâce aux banques partenaires ou encore au travers d'aides à l'innovation de Bpifrance. Ce premier fonds se consacre aujourd'hui à accompagner ces entreprises et à leur apporter des solutions de refinancement. Fort de ce succès, les partenaires ont renouvelé leur confiance à la société de gestion GO CAPITAL et souscrivent au fonds GO CAPITAL Amorçage II.

Le positionnement du nouveau fonds GO CAPITAL Amorçage II :

- une stratégie d'investissement conduisant à se concentrer sur de jeunes entreprises innovantes en phase post-crédation de mise au point de leur offre commerciale n'ayant pas encore fait appel à des investisseurs et présentant des perspectives de création de valeur importantes,
- un accompagnement fort des projets financés, à la fois par GO CAPITAL et également par les accélérateurs professionnels du Grand Ouest avec lesquels des partenariats seront développés. Un premier partenariat avec l'accélérateur Start-Up Palace a d'ores et déjà été signé
- une relation de proximité avec les agences des marchés professionnels et entreprises des partenaires bancaires associés au fonds – qui fait également l'objet d'une convention de partenariat afin, d'une part, de faciliter l'accès de leurs clients à l'offre GO CAPITAL Amorçage II, et d'autre part, de mieux synchroniser les actions respectives de chaque partenaire pour augmenter ainsi les chances de succès des sociétés financées,

¹ Fonds Professionnel de Capital Investissement

- une poursuite de l'action conjointe menée avec la SATT Ouest Valorisation et Normandie Valorisation en vue de créer des entreprises exploitant des technologies issues des laboratoires publics de Recherche du Grand Ouest.

GO Capital Amorçage II apportera, lors d'un premier investissement, en moyenne 500 000 euros, pouvant aller jusqu'à 2 M€ en plusieurs tranches, en fonction du stade de maturité commerciale de l'entreprise et de la nature du projet. Le fonds se donne la possibilité de réinvestir en plusieurs fois, pour accompagner les étapes successives de développement de la société, jusqu'à un maximum de 6 M€. Pour les projets plus capitalistiques, GO CAPITAL recherchera des co-investisseurs dès le premier tour. Le fonds couvrira tous les domaines technologiques et innovants représentés dans le Grand Ouest, en misant sur la dynamique apportée par un écosystème favorable au développement des entreprises de ces secteurs. On peut ainsi citer les secteurs de l'**économie numérique**, de la **santé** et du **médical**, des **biotechnologies** et de la **nutrition-santé**, des **écotechnologies**, de la **transition énergétique** et de l'**innovation de service**, disposant d'un avantage concurrentiel tangible.

Le premier closing à 60 M€ est souscrit respectivement à hauteur de 20 M€ par Bpifrance, via le Fonds National d'Amorçage qui s'inscrit dans le cadre du PIA, 20 M€ par le FEI, 3 M€ par chacune des trois Régions, et respectivement 1M€ par la Banque Populaire de l'Ouest, la Banque Populaire Atlantique, le CIC Ouest, le Crédit Agricole Atlantique Vendée et la Caisse d'Epargne de Normandie. Une vingtaine d'entrepreneurs complètent le tour de table pour un montant de de près de 6 M€.

Le fonds ambitionne de réaliser un **second closing** d'ici le second semestre 2017 pour atteindre 80 M€.

Présentation des souscripteurs

Le Fonds National d'Amorçage (FNA) est aujourd'hui doté de 600 millions d'euros dans le cadre du programme d'investissements d'avenir et géré par Bpifrance. Le FNA ne finance pas directement des entreprises. Il a investi dans près d'une trentaine de fonds d'amorçage, animés par des équipes de gestion professionnelles, qui réalisent eux-mêmes des investissements dans de jeunes entreprises innovantes en phases d'amorçage et de démarrage.

Ce régime d'intervention publique en capital investissement auprès des jeunes entreprises innovantes a été validé par le Commission Européenne le 20 avril 2011, tout comme l'augmentation de 200M€ de l'enveloppe du FNA établie initialement à 400M€ (avis favorable de la CE en date du 26 avril 2012).

Les fonds, souscrits par le FNA, visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la stratégie nationale pour la recherche et l'innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les écotechnologies.



Pour plus d'informations :

<http://www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-cgi>

<http://www.caissedesdepots.fr/investissements-d-avenir>

<http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Le Fonds Européen d'investissement (FEI)

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du groupe Banque européenne d'investissement. Sa mission première est d'aider les microentreprises et les PME européennes à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital de croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. Par son action, le FEI favorise la réalisation des objectifs de l'UE en faveur de l'innovation, de la recherche-développement, de la création d'entreprise, de la croissance et de l'emploi.

www.eif.org

Les Conseils Régionaux

Les Régions sont aujourd'hui des acteurs incontournables en matière de développement économique, notamment à travers le capital investissement de proximité. Elles s'engagent financièrement auprès des entreprises de leur territoire et apportent une réponse à leur problématique de financement, aux moments les plus sensibles de leur développement. Constatant un manque de financement lors de la phase particulièrement risquée de l'amorçage de projets innovants, les Conseils Régionaux de Normandie, Bretagne, et Pays de la Loire ont décidé de soutenir l'initiative de création d'un fonds interrégional dédié à l'amorçage. Ensemble, les Régions souscrivent au fonds GO CAPITAL Amorçage II à hauteur de 15% de la taille du fonds.

La Région Bretagne

Dans une logique de développement économique équilibré de son territoire, la Région contribue à solutionner les problématiques de financement des TPE et PME aux différentes phases de leur histoire. Il s'agit de faciliter la concrétisation de leurs projets, afin qu'elles soient compétitives et puissent pérenniser ou créer des emplois. La Région, avec ses partenaires, a choisi d'accompagner le déploiement de plusieurs outils ciblés assurant un continuum du financement à toutes les étapes de la vie de l'entreprise. Elle y a investi plus de 70 M€ pour constituer un ensemble cohérent avec un effet de levier important sur les fonds privés et publics. Ces outils interviennent auprès des entreprises sous forme de prêts d'honneur, de garanties ou en fonds propres.

Complémentaire du fonds GO CAPITAL Amorçage II, le dernier outil mis en place est le fonds de co-investissement régional Breizh up, doté de 10 M€ -dont 8 M€ de fonds européens. Il vise à soutenir l'innovation sous toutes ses formes, par l'accompagnement, d'ici à 2020, d'une quarantaine de jeunes entreprises innovantes, pour des levées de fonds comprises entre 200 000 € et 750 000 € en partenariat avec l'ensemble des acteurs du capital risque actifs au niveau régional et national. Les deux outils constituent deux briques à forte valeur ajoutée pour le territoire.

La Région Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire a redéfini, dans le cadre du vote de son Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), sa stratégie en matière de développement économique pour les prochaines années. Cette stratégie repose sur une nouvelle vision du rôle économique de la Région, une nouvelle relation avec les entreprises, et de nouvelles priorités : faire émerger les PME du futur, faire des grandes mutations un moteur de production, faire de la formation la garantie des emplois de demain et faire des territoires de véritables leviers de croissance.

Parce qu'il n'y a pas d'emplois sans employeurs, la Région s'est engagée à remettre les entreprises au centre de l'action régionale et à créer les conditions favorables à leur compétitivité, par la simplification de son intervention, le soutien à l'innovation, à l'internationalisation et la formation des salariés.

En matière de fonds propres, la Région a vocation à intervenir exclusivement sur les segments d'investissements les moins couvertes avec l'objectif de maximiser l'effet levier sur les investisseurs privés. Dans ce cadre, elle a décidé de privilégier deux cibles : l'amorçage et le pré-amorçage, un segment du capital investissement sur lequel l'intervention du secteur public garde tout son sens pour accompagner l'émergence et le développement de start-up sur des technologies d'avenir, et les petites capitalisations (entre 100 et 500k€) correspondant à la cible des PME familiales, qui constituent le cœur même de l'activité en région et sont potentiellement de grands pourvoyeurs d'emplois.

Les Banques Régionales

La Banque Populaire Atlantique

Banque de référence des entrepreneurs du territoire, avec 11 pôles professionnels, 11 Centres d'Affaires Entreprises réparties sur 5 départements (Finistère sud, Morbihan, Loire Atlantique, Maine et Loire, Vendée) la Banque Populaire Atlantique accompagne les projets des entreprises innovantes du territoire.

Elle développe également une palette d'expertises et de métiers spécialisés réunis au sein d'une même plateforme de conseil Atlantique Ingénieries, permettant de répondre aux différentes problématiques de développement des entreprises et de leurs dirigeants.

En souscrivant au Fonds GO CAPITAL Amorçage II, la Banque Populaire Atlantique confirme sa volonté de disposer d'outils d'accompagnement en Fonds propres, complémentaires de ceux dont elle dispose déjà en capital développement ou en Fonds spécialisés, couvrant l'ensemble des stades de développement de ses clients corporate.

La Banque Populaire de l'Ouest

Créée en 1920, la Banque Populaire de l'Ouest, implantée sur 7 départements*, compte 157 agences et 1 526 salariés. Régionale et coopérative, elle accompagne 367 717 clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entrepreneurs ; parmi eux 121 820 sociétaires détiennent son capital social. Experte dans le domaine Banque & Assurance, elle réinvestit sur le territoire les sommes qu'elle y collecte et poursuit ainsi sa mission de banque coopérative au service de l'économie régionale.

* Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe

Le CIC Ouest

CIC Ouest forme un réseau de 332 agences – dont 20 agences Entreprises et 3 agences Grandes Entreprises – regroupées en cinq directions régionales sur la Bretagne, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes, le Limousin et le Centre.

Cette proximité favorise les circuits de décision courts, la réactivité et une connaissance fine du tissu économique et social, au service de ses 24 000 clients entreprises et de la dynamique territoriale.

Banque d'une entreprise sur trois sur les territoires où elle est implantée, les capacités d'innovation et d'expertise de CIC Ouest lui permettent de répondre à tous les besoins de l'entreprise de la gestion des flux aux montages les plus experts en matière de financement des entreprises ou d'accompagnement du patrimoine du dirigeant.

Au cœur de la relation, le chargé d'affaires est le partenaire de l'entrepreneur, garant de la qualité et de l'efficacité d'une relation fondée sur la confiance réciproque.

Le Crédit Agricole Atlantique Vendée

Partenaire économique majeur de la région, le Crédit Agricole Atlantique Vendée a pour ambition de répondre aux attentes spécifiques de ses clients : particuliers, entrepreneurs, professionnels, agriculteurs, collectivités, associations etc...Grâce à ses 2000 collaborateurs, ses 1000 administrateurs, et 69 Caisses locales, le Crédit Agricole Atlantique Vendée vit au cœur de son territoire. Ses 215 agences en font un des premiers réseaux d'agences bancaires en Loire-Atlantique et Vendée. Le Crédit Agricole Atlantique Vendée est une banque aux fondements coopératifs qui place l'homme et son devenir au cœur de sa démarche, dans une vision à long terme. Cet ancrage régional existe depuis près de 120 ans. Aujourd'hui, le Crédit Agricole offre toutes les expertises d'un groupe à dimension internationale au service du développement de notre territoire, dans le respect des acteurs locaux.

La Caisse d'Épargne de Normandie

Seule banque couvrant exclusivement l'intégralité du territoire normand, la Caisse d'Épargne Normandie est au service de toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entrepreneurs, institutions et collectivités locales, professionnels de l'immobilier. L'ensemble de ses centres de décision se situe au plus proche des clients. Acteur majeur du développement de son territoire, engagé dans de nombreux projets d'avenir, elle apporte un soutien concret et puissant à l'économie normande et contribue à sa vitalité. La Caisse d'Épargne Normandie compte 230 points de contact à la clientèle (agences et centres d'affaires), 1 860 collaborateurs, 1,2 million de clients, 226 000 sociétaires. La Caisse d'Épargne Normandie gère un encours total de 31,4 milliards d'euros.

GO CAPITAL

La gestion du fonds GO CAPITAL Amorçage II est confiée à GO CAPITAL, société de gestion spécialisée dans l'investissement et l'accompagnement de jeunes sociétés innovantes et technologiques du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Centre Val de Loire). GO CAPITAL a été créée en 2003 et gère actuellement les FPCI Ouest Ventures I, II et III, le FPCI GO CAPITAL Amorçage et le FPCI Loire Valley Invest. GO CAPITAL, grâce aux parcours professionnels de son équipe constituée de 11 personnes et 3 Venture Partners, est un investisseur actif aux côtés des dirigeants pour les accompagner dans les domaines de la stratégie, du développement commercial et international, de la finance, des ressources humaines et plus généralement de la valorisation de l'entreprise. GO CAPITAL est implanté à Rennes, Nantes, Caen, Tours et Orléans pour une plus grande proximité avec les PME.

L'équipe GO CAPITAL s'appuie par ailleurs sur son Club d'Entrepreneurs qui réunit déjà plus d'une soixantaine de chefs d'entreprise couvrant les domaines de compétences et d'expériences requis pour faciliter la structuration des projets qui sont financés par les fonds gérés par la société de gestion.

www.gocapital.fr

https://twitter.com/gocapital_fr

<https://www.linkedin.com/company/gocapital>

Contacts presse

GO CAPITAL

dimitri.lecerf@kable-communication.com

Tel : 01 44 50 54 72 – 06 49 17 46 58

Bpifrance :

nathalie.police@bpifrance.fr

Tel : 01 41 79 95 26

FEI :

d.yormesor@eib.org

Région Bretagne :

odile.bruley@region-bretagne.fr

Tel : 02 99 27 13 54

Région Pays de la Loire :

severine.rannou@paysdelaloire.fr

Tel : 02 28 20 60 61

Banque Populaire de l'Ouest :

nicolas.chevalier@ouest.banquepopulaire.fr

Tel : 02.99 29 86 62

Banque Populaire Atlantique :

herve.bachelotlallier@atlantique.banquepopulaire.fr

Tel : 02 51 80 35 88

CIC Ouest :

christine.tremolieres@CIC.FR

Tel : 02 40 12 91 97

Crédit Agricole Atlantique Vendée :

rejane.contin@ca-atlantique-vendee.fr

Tel : 07 87 80 05 13

Caisse d'Épargne de Normandie :

bertrand.louchez@cen.caisse-epargne.fr

Tel : 02 35 59 44 40